

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL
DU 15 OCTOBRE 2024**

Séance du comité syndical du 15/10/2024 19h00- Piégut-Pluviers (24)

PRESENTS : M. SIMONNEAU, LAMARE, BOCHET, PATAUD, LACOUR, DUFOUR, PIALHOUX, COUSSY, CHAMOULAUD, LAFONTAINE, MONTALESCOT, GOUILHERS, ROUSSEAU.

Mmes ILAHA-ITEMA, BREGERE, FAURE, KEIMPEMA.

ABSENTS excusés : M. GAYOT, VIROULET, DESROCHE,

Mme DEMOULINS, FORGENEUF.

POUVOIRS : Pouvoirs : M. Desroches à Mme Faure/ M. Lemonnier à M. Dufour/ M. Vinet à M. Simonneau

Secrétaire de séance : Mme. Florence Faure

Le président Simonneau ouvre la séance à 19H00 et remercie les délégués présents mais constate que le quorum n'est pas atteint. Il reconvoque pour 20h.

Séance du comité syndical du 15/10/2024 20h00- Piégut-Pluviers (24)

PRESENTS : M. SIMONNEAU, LAMARE, BOCHET, PATAUD, LACOUR, DUFOUR, PIALHOUX, COUSSY, CHAMOULAUD, LAFONTAINE, MONTALESCOT, GOUILHERS, ROUSSEAU.

Mmes ILAHA-ITEMA, BREGERE, FAURE, KEIMPEMA.

ABSENTS excusés : M. GAYOT, VIROULET, DESROCHE,

Mme DEMOULINS, FORGENEUF.

POUVOIRS : Pouvoirs : M. Desroches à Mme Faure/ M. Lemonnier à M. Dufour/ M. Vinet à M. Simonneau

Secrétaire de séance : Mme. Florence Faure

Le président ouvre la séance à 20h00 et annonce que le CS peut délibérer ce jour valablement sans condition de quorum.

Monsieur le Président soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Syndical du 08/04/2024.

Monsieur le Président met aux voix. **Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Président s'assure que les délégués ont bien reçu la convocation et le rapport d'avant séance, demande si les délégués sont d'accord pour l'ajout d'un sujet supplémentaires à délibérer :

- Modalités de financement des cadeaux offerts par le syndicat à l'occasion d'un départ en retraite.

Les délégués à l'unanimité, acceptent cet ajout.

Le Président Simonneau annonce le décès de M. Bruno LHOMME délégué titulaire pour la commune de Champniers-et-Reilhac, il demande à l'assemblée une minute de silence à la mémoire de M. LHOMME.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

➤ **Ordre du jour :**

I. AFFAIRES GÉNÉRALES & RH

1. Recrutement d'un nouvel agent administratif
2. Augmentation du nombre d'heures du poste administratif – délibération
3. Recrutement d'un alternant (Bastien TINDILIERE) – délibération

4. Modification du tableau des emplois et effectifs – délibération
5. Adhésion et cotisation à France Travail – délibération
6. Prévoyance adhésion **obligatoire au 01/01/2025** et santé à prévoir – délibération
7. Mise en place du temps partiel d'un agent – délibération

II. COMMUNICATION et ANIMATION

1. Film GEMAPI – Officialisation et subventions
2. Festival Chevêche réunion COPIL le 09/10/2024
3. Rencontre avec le PNR maquette du bassin versant 02/10/2024
4. Animation chantier participatif Lud'eau vive à Varaignes le 26/09/24
5. Présentation de la 1^{ère} planche de BD

III. MILIEUX AQUATIQUES

1. Plan De Financement Définitif Rouchillou – délibération
2. DIG Warsmann, état d'avancement

IV. QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

1. Véhicule

I. AFFAIRES GENERALES & BUDGETAIRES

► 1. Recrutement d'un nouvel agent administratif

Le président Simonneau annonce que Mme Orane JEGARD présente ce soir a été recrutée le 17 septembre 2024 sous CDD de 3 ans en tant qu'adjointe administrative polyvalente. Son poste est à temps complet. Elle effectuera les missions administratives et les missions de communication et d'animation. Orane JEGARD se présente et propose aux délégués un tour de table. Le Président et le vice-Président souhaitent la bienvenue à Mme Orane JEGARD. M. Jean Pascal Gouilhers demande si il sera possible qu'un technicien intervienne devant le conseil municipal de sa commune pour présenter les missions du syndicat, il souhaiterait qu'une date soit fixée probablement début novembre, à lui confirmer.

► 2. Augmentation du nombre d'heures du poste administratif – délibération

Le Président Simonneau rappelle aux délégués que Mme Orane JEGARD sera à temps complet puisqu'elle effectuera les missions administratives et de communication du syndicat, qu'il était plus simple et attractif de présenter un poste à 35H pour attirer plus de candidatures. Que par ailleurs, la procédure de saisine du CST du CDG 87 a été menée à bien et a reçu une avis favorable de celui-ci. Il convient donc maintenant de délibérer pour valider le passage à 35h de ce poste.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 3. Recrutement d'un alternant (Bastien TINDILIERE) – délibération

Le Président Simonneau annonce le recrutement d'un alternant pour l'année 2024-2025 qui arrivera au sein du Syndicat fin octobre 2024. David Marhein, le technicien rivière, présente la candidature de Bastien Tindiliere et son projet d'alternance portant sur la bassin du Gamoret et du Bandiat. Mme Faure demande si l'Agence de l'Eau prendra en charge une partie des « frais » engendrés par l'arrivée de cet alternant. David Marhein indique que l'Agence de l'Eau est favorable pour participer à hauteur de 50 %.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 4. Modification du tableau des emplois et effectifs – délibération

Le Président Simonneau annonce qu'au vu de ces changements au sein de l'équipe du SYMBA, les effectifs ont changé et présente le nouveau tableau des emplois et effectifs pour l'année 2025.



Tableau des effectifs pour l'année 2025

Catégorie	Poste	Cumul brut fiscal annuel	A budgétiser Coût annuel employeur	Effectivement pourvu titulaire ou stagiaire, préciser TC ou TNC	Effectif
Filière Administrative (ne mettre que les grades créés dans la collectivité)					
Emplois de direction	Directeur général des services				
Catégorie A					
Catégorie B					
Catégorie C	Adjointe administrative polyvalente 11 ^{ème} échelon échelle C1	23000	32000	TC	1F
TOTAL Filière administrative		23000	32000		
Filière technique (ne mettre que les grades créés dans la collectivité)					
Catégorie A	Ingénieur territorial				0
Catégorie B	Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe	29500	41100	TC	1H
	Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe	35000	48000	TNC	1H
Catégorie C	Alternant 2 ^{ème} année de Master	12369	20277	TC	1H
TOTAL Filière technique		76869	109377		
TOTAL GENERAL		99869	141377	1xTNC+ 3xTC	4

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 5. Adhésion et cotisation à France Travail – délibération

Mme Orane JEGARD annonce que les collectivités territoriales doivent participer à l'indemnisation du chômage de ses agents au même titre que les employeurs du secteur privé. A ce titre, le SYMBA se doit d'assurer ses salariés contre le risque chômage. Mme Orane JEGARD explique que deux agents sur 3 sont non-titulaires et en contrat CDD au sein du syndicat et se rajoute l'alternant Bastien Tindilière qui sera également en CDD. Le Président Simonneau expose qu'une adhésion à France Travail est la solution la plus simple et la moins coûteuse.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 6. Prévoyance adhésion obligatoire au 01/01/2025 et santé à prévoir – délibération

Le Président Simonneau explique qu'à partir du 1^{er} janvier 2025 toutes les collectivités auront obligation de proposer une assurance prévoyance à leurs agents. Mme Talon expose les deux possibilités que sont : le contrat de convention du CDG87 avec la MNT/Relyens et le contrat de labellisation Groupama avec différentes formules de garanties. Mme Orane Jegard développe sur le tableau du PowerPoint projeté :

- Le premier tableau comparatif entre la MNT/Relyens et Groupama présente une estimation du coût de la complémentaire prévoyance si le syndicat participe au montant minimum de 7€. Cela entraînerait un coût total annuel pour le syndicat de 336 €.

- Le deuxième tableau comparatif entre la MNT/Relyens et Groupama présente une estimation du coût de la complémentaire prévoyance si le syndicat participe à hauteur de 10€. La participation annuelle du syndicat serait alors de 480€.

Le président Simonneau propose une participation du syndicat à hauteur de 10€.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 7. Mise en place du temps partiel d'un agent – délibération

Le président Simonneau annonce la mise en place d'un temps partiel à 32 heures, soit 90 %, pour l'agent David Marhein, qui était initialement à temps complet. Le CST CDG 87 a été saisi et a émis un avis favorable concernant cette transition vers le temps partiel. Le vice-président Laurent Pialhoux soulève la question de l'impact que ce changement pourrait avoir sur l'équipe et sur l'organisation à mettre en place afin d'éviter tout dysfonctionnement de service. Il demande également s'il serait possible d'envisager une annualisation.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

I. MILIEUX AQUATIQUES

► 1. Film GEMAPI – Officialisation et subventions

Le président présente le projet de film des syndicats gemapiens porté par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, l'idée a été initialement lancée par 2 syndicats. Ce projet ambitieux nécessite un budget conséquent, réparti entre les syndicats participants. La contribution de chacun est déterminée en fonction de sa superficie. Le vice-président Laurent Pialhoux demande si ce film pourra également être utilisé en Dordogne, par exemple lors des conseils communautaires, en complément des diverses présentations. Mme Florence Faure acquiesce et précise qu'il ne s'agit pas d'un film technique, mais d'un film généraliste sur les raisons pour lesquelles les syndicats œuvrent pour le cycle de l'eau. Le vice-président Laurent Pialhoux demande quand est-ce que ce film sera finalisé, le président Simonneau répond que la livraison du film se fera sûrement à l'automne 2025.

► 2. Festival Chevêche réunion COPIL le 09/10/2024

Mme Orane Jegard présente la 1^{ère} réunion COPIL le 9 octobre 2024. Le thème de la prochaine édition est « One Health » ou « Une santé pour tous », l'équipe du SYMBA a pensé à une animation autour des Mulettes et plus spécialement de la Moule Perlière qui se fera sur une journée dans le week-end. La deuxième réunion COPIL se fera début décembre. M. Jean Pierre Pataud intervient pour demander les dates du festival. Mme Orane Jegard répond qu'il aura lieu en fin de mois, du 21 au 23 mars. M. Jean Pierre Pataud indique qu'il organise la semaine de l'eau aux mêmes dates et qu'il souhaiterait également la présence du SYMBA. Il souligne le risque potentiel de chevauchement entre les deux événements. Laurent Pialhoux répond qu'il serait intéressant de se rapprocher de la Chambre d'Agriculture pour le festival de la Chevêche.

► 3. Rencontre avec le PNR maquette du bassin versant 02/10/2024

Mme Orane Jegard fait le compte-rendu de la rencontre avec le PNR et présente leur maquette pédagogique illustrant le fonctionnement d'un bassin versant. Le président demande si cette maquette pourrait être empruntée par le SYMBA pour de futurs événements. Mme Jegard confirme qu'elle pourra effectivement être utilisée pour de prochaines animations.

► 4. Animation chantier participatif Lud'eau vive à Varaignes le 26/09/24

M. Joseph Hippolyte fait le compte-rendu du chantier participatif au Lud'eau Vive à Varaignes , qui portait sur la restauration de maquettes de moulins, âgées de 20 ans et fortement dégradées. Ce chantier a mobilisé une équipe de jeunes de la CCPN ainsi qu'une classe de BTS GPN de Périgueux, afin de leur enseigner les techniques de restauration de maquettes et les différentes actions d'enrochement. Bien que le site soit accessible au public, il est actuellement fermé en raison de son état de dégradation avancé. Les techniciens M. Joseph Hippolyte et David Marhein ont participé à ce projet en tant qu'« assistance technique » auprès du CPIE, gestionnaire du site.

II. AFFAIRES GENERALES & BUDGETAIRES

► 1. Plan De Financement Définitif Rouchillou – délibération

M. David Marhein explique que les partenaires financiers initiaux se sont retirés du projet, l'obligeant à rechercher de nouveaux financements. En particulier, il a dû trouver une solution pour le reste à charge de 10 %, que le syndicat avait refusé d'assumer lors d'un précédent comité syndical après débat. M. Marhein précise que la Fédération de Pêche de la Dordogne s'engagera à prendre en charge cette part dans son budget 2025. Les autres partenaires financiers ayant déjà confirmé leur soutien et les arrêtés étant pris, il reste désormais à sélectionner une entreprise et lancer les travaux dès que le débit du Bandiat le permettra.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 2. DIG Warsmann, état d'avancement

M. Joseph Hippolyte présente la DIG Warsmann qui est le Plan d'action pour les 3 prochaines années au SYMBA. Il est estimé environ 250 000 € d'actions par an. Cela concerne notamment l'action de l'étude cadre des 25 seuils sur le Bandiat, des restaurations des cours d'eau nurserie de la Tardoire amont, une action d'envergure sur un sous-bassin du Bandiat sujet à la tuberculose Bovine, des actions à l'opportunité sur le volet étangs et continuité et un volet communication et sensibilisation (élus, filières professionnelles et grand public). M. Joseph Hippolyte indique qu'une demande pour procéder à une consultation numérique du public pourrait être envisagée.

III. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

► 1. Nouveau véhicule

Le président présente le nouveau véhicule du syndicat.

► 2. Délibération sur les modalités de financements des cadeaux offerts par le syndicat à l'occasion de divers évènements.

Le président explique que pour l'achat de cadeaux pour les agents du syndicat à l'occasion de divers évènements comme le départ à la retraite, le comité syndical doit délibérer.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, le président Simonneau clôture la séance à 21h47 et remercie l'ensemble de l'assemblée.

Le Président,



Le secrétaire de séance

Mme FAURE